MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR & ÉCO-VALLÉE

Un territoire exceptionnel en pleine mutation

DOSSIER DE PRESSE SIMI 2013

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

ÉCO VALLÉE
OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL
EPA PLAINE DU VAR

EPA Éco-Vallée Lancement des travaux du Grand Arénas

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR & ÉCO-VALLÉE

L'Éco-Vallée a entamé une véritable transformation depuis l'été 2013. Début août, le préfet des Alpes-Maritimes a signé les arrêtés de création des ZAC Grand Arénas et Nice Méridia puis, fin août, ce fut le démarrage de la première phase des travaux sur le pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA.

Ces opérations sont intimement liées. Le Grand Arénas, futur quartier d'affaires international de la Métropole, est fondé sur une approche de la mixité urbaine avec des bureaux, hôtels, logements et équipements publics pour plus de 20 000 emplois. Situé à proximité directe de l'aéroport international Nice Côte d'Azur, il intègre le pôle multimodal de transports et accueillera en outre un parc des expositions qui confortera la place de Nice parmi les grandes destinations du tourisme d'affaire. L'architecte-urbaniste Josep Lluis Mateo a conduit les études de Grand Arénas et en supervise la réalisation.

Le tramway au cœur du pôle d'échanges multimodal dessert le quartier d'affaires et le parc des expositions.

Un premier projet stratégique pour l'Éco-Vallée

Sur 49 hectares, le Grand Arénas propose 390 000 m² d'immobilier tertiaire à développer à proximité du quartier existant Arénas (155 000 m²), sans oublier le futur parc des expositions de 65 000 m². **Le Grand Arénas démultipliera ainsi le potentiel du quartier en matière d'emplois en accueillant 24 000 postes**, contre 3 000 actuellement. C'est donc aussi un lieu de travail et de vie qui sera doté de 1 350 logements et de commerces. Grâce au pôle d'échanges multimodal, desservi par la quasi-totalité des moyens de transport, ce nouveau quartier bénéficiera d'emblée d'une **position privilégiée en Europe** et contribuera au rayonnement international de la Métropole. ■

Le pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport, connexion optimale entre modes de transport

Conçu pour **accueillir à terme jusqu'à 17 millions de voyageurs par an**, le pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport permettra de **connecter entre eux l'aéroport, la future ligne ferroviaire Provence Alpes Côte d'Azur, les trains régionaux, le réseau de tramway, le réseau de bus urbains et interurbains, les services d'autobleue et vélobleu et les infrastructures routières, avec une offre de 1 150 places de parking relais**. L'efficacité du réseau de transport en commun s'en trouvera significativement augmentée.
Le pôle d'échanges multimodal constitue le premier et principal maillon d'un véritable réseau de pôles multimodaux qui jalonneront l'Éco-Vallée au service de la mobilité durable.
Après plusieurs mois d'études, de concertation et de travail partenarial, **la première phase de travaux préparatoires a débuté**.
Il s'agit des premiers travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'EPA Éco-Vallée plaine du Var qui contribuent en outre à la réalisation d'un projet exceptionnel concrétisant les objectifs de l'Éco-Vallée : éco-exemplarité, développement économique et aménagement durable. ■

Grand Arénas

Programmation générale

- > 680 000 m² de constructibilité globale, dont 105 000 m² pour le pôle d'échanges multimodal :
- > 65 000 m² pour le parc des expositions
- > 390 000 m² de bureaux
- > 100 000 m² de logements
- > 80 000 m² d'hôtels, de commerces et de services

Les opérations démarrent avec les îlots 3.3 et 3.5

Grâce à la démarche « ÉcoCité » portée par la Métropole Nice Côte d'Azur, l'EPA Éco-Vallée plaine du Var a obtenu l'appui du fonds « Ville de demain » dans le cadre des investissements d'avenir pour promouvoir la **réalisation de deux immeubles tertiaires à haute performance énergétique et environnementale** au sein de l'opération d'aménagement du Grand Arénas.
Afin de garantir une approche globale dans la démarche environnementale de développement de ces deux immeubles, les énergéticiens **GDF Suez et EDF ont été associés dès le départ à la conception, la réalisation puis l'exploitation de ces futurs bâtiments**, ce qui constitue en partie l'originalité de l'action de l'EPA.
Partenaire de GDF Suez, le promoteur Constructa, réalisera le bâtiment situé sur le lot 3.3, au cœur du pôle d'échanges multimodal et à proximité immédiate du tramway et de l'aéroport, dont le programme comporte **10 000 m² de surfaces de bureaux**. L'ambition est d'atteindre pour cet immeuble une **consommation réglementaire d'énergie inférieure de 30 % à la réglementation RT 2012**. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à l'architecte Marc Barani, lauréat du Prix de l'Équerre d'argent 2008. Le permis de construire de cette opération doit être déposé début 2014, pour une livraison de l'immeuble fin 2016. Environ la moitié du programme est à ce jour déjà commercialisé auprès d'investisseurs et d'utilisateurs. Sur le lot 3.5, EDF est associé au promoteur Nacarat.
Ces deux partenaires réaliseront un immeuble mixte bureaux/hôtel d'une surface totale de 20 000 m². La performance visée est, là aussi, d'atteindre une consommation réduite de 30 % par rapport à la réglementation, notamment grâce à **l'utilisation de technologies innovantes d'échange de chaleur géothermique et de stockage de froid**. Cet immeuble doit être livré en 2017. ■

Les premiers travaux ont déjà démarré dans Grand Arénas. L'îlot 3.3 sera livré fin 2016 et l'îlot 3.5 en 2017.

EPA Éco-Vallée Nice Méridia, technopole urbaine

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR & ÉCO-VALLÉE

À proximité du Grand Arénas, la technopole urbaine de Nice Méridia est, elle aussi, une opération prioritaire de l'EPA Éco-Vallée plaine du Var. L'aménagement du projet a été confié à l'architecte urbaniste Christian Devillers, dont les références sont nombreuses et reconnues en matière d'ÉcoQuartiers. Il proposera un espace urbain de haute qualité favorisant les interactions et les lieux d'échanges ainsi que des logements sociaux ou libres pour les actifs, étudiants et chercheurs, mais aussi des activités récréatives et culturelles et des services de proximité. Le site sera dédié aux activités technologiques, notamment dans les domaines des technologies vertes, de la ville de demain et de la santé, en s'appuyant sur un fort appareil de formation et de recherche.

Symbole d'une ville créative et accueillante, Nice Méridia a également une ambition d'exemplarité pour la prise en compte de la biodiversité en milieu urbain et de tout ce qui concourt à la création de la ville de demain.

Démultiplier le potentiel actuel

La technopole urbaine de Nice Méridia porte sur un premier périmètre opérationnel d'environ 24 ha, elle a cependant vocation à se développer à terme sur un périmètre de 200 ha en assurant la cohérence avec les opérations du Grand Arénas et des Moulins, au sud et du stade Allianz Riviera, au nord. À cette échelle de développement, Nice Méridia aura atteint une taille critique comparable à celles des grandes technopoles européennes.
Le programme de la première phase prévoit de réaliser de 320 000 m² de **programmes immobiliers mixtes** dont 2 100 logements, des bureaux (50 000 m²), centres de recherche et développement (50 000 m²), ÉcoCampus de l'Université de Nice et campus régional de l'apprentissage de la CCI (45 000 m²), mais aussi des services, commerces (6 000 m²) et équipements publics et un vaste complexe sportif.
À terme, la technopole urbaine **Nice Méridia accueillera environ 5 000 habitants et offrira plus de 4 000 emplois**. ■

Le tracé de la future ligne Ouest-Est empruntera le boulevard Simone Veil et desservira le cœur de Nice Méridia.

Lorsque les Smart Grids changent la donne

À l'heure de la transition énergétique, les ÉcoQuartiers Smart Grids offrent la double opportunité de réduire les consommations d'énergie sur un bilan global annuel et d'optimiser le fonctionnement quotidien des usages énergétiques (production et consommation) sur le périmètre d'un quartier. Ces deux volets sont indispensables pour obtenir un bilan environnemental optimal, une indépendance énergétique accrue et un bilan économique optimisé.
L'EPA Éco-Vallée plaine du Var a choisi la technopole urbaine Nice Méridia pour déployer une **application grandeur nature d'un Smart Grid à l'échelle du quartier urbain. Cette expérience totalement inédite jusqu'à présent**, est réalisée en lien avec les travaux de l'architecte urbaniste Christian Devillers en charge du projet d'aménagement. Elle implique des **partenariats publics et privés afin de permettre d'introduire des solutions de pilotage de l'ensemble des usages énergétiques du quartier**. Cela concerne, par exemple, les usages à l'intérieur et entre les bâtiments, le transport collectif et la mobilité individuelle, les infrastructures partagées comme l'éclairage ou la signalisation.
La mise en œuvre de cette action au cœur de l'ÉcoCité offre l'opportunité de créer un Smart Grid sans attendre l'avènement des standards réglementaires qui ne seront disponibles que dans 4 ou 5 ans. L'Éco-Vallée deviendra ainsi un laboratoire où se concentreront de nombreuses expérimentations.
Le Smart Grid de Nice Méridia permettra d'atteindre le meilleur niveau de pilotage et de flexibilité de la production, distribution et usages de l'électricité (y compris le stockage), afin de pouvoir optimiser le coût de l'énergie sur le quartier, d'en réduire son impact environnemental (maximisation des énergies vertes) et d'optimiser la sécurité de l'alimentation électrique du quartier tout en réduisant sa dépendance au réseau national de distribution d'électricité.
Avec l'assistance de son AMO, MI2020, l'EPA Éco-Vallée plaine du Var a sélectionné un bureau d'études spécialisé pour la mise en œuvre de ce Smart Grid. Cette étude sera donc réalisée par le groupement constitué autour de la société EMBIX en association avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et le Cabinet d'avocats SEBAN et Associés. ■

Les premières opérations donnent le ton

La foncière Artea développe un premier **immeuble de bureaux de 11 000 m²** à proximité immédiate de l'ÉcoCampus de l'Université de Nice, de l'IMREDD, de la pépinière de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la ligne Ouest-Est du tramway en cours de réalisation. Les travaux doivent démarrer début 2014. Cet immeuble constituera **la première création d'espaces pour les entreprises portée par l'EPA ; il a vocation à accueillir des sociétés dans le secteur de la Ville intelligente, de l'efficacité énergétique, de la mobilité, de la gestion des risques et du développement durable**.
L'agence Chaix & Morel et Associés, de renommée internationale, assure la conception architecturale de ce projet, qui figurera parmi les tout premiers à s'inscrire dans le Cadre de Référence pour la Qualité Environnementale mis en œuvre par l'EPA Éco-Vallée plaine du Var. Ce cadre de référence vise à **atteindre des performances environnementales supérieures à la réglementation en vigueur** pour l'ensemble des opérations de l'OIN.
Les promoteurs Icade et Cogedim sont associés sur les trois autres projets de Nice Méridia : West Park, Sky Valley et Le Diamant. Les travaux ont été lancés pour la construction du projet West Park situé à proximité de l'immeuble Premium livré en 2010, au sein duquel la pépinière et le CEEI Nice Côte d'Azur sont implantés. Ce programme comporte 140 logements et sera livré au premier trimestre 2015. Sky Valley, dont les travaux doivent démarrer très prochainement, comporte un programme mixte composé de logements en accession, de logements sociaux, d'une résidence pour étudiants et de bureaux, pour un total de 14 000 m². Quant à l'immeuble de bureaux Le Diamant, sa livraison est prévue pour le quatrième trimestre 2015. ■

Nice Méridia
Programmation générale

320 000 m² de constructions dont :

- > 50 000 m² de bureaux
- > 160 000 m² de logements
- > 50 000 m² de laboratoires R&D
- > 45 000 m² pour l'ÉcoCampus et le campus régional de l'apprentissage de la CCI
- > 15 000 m² d'hôtel, de services et commerces de proximité
- > Des équipements publics et un vaste complexe sportif (hors périmètre de la ZAC)

Au cœur de Nice Méridia, la foncière Artea construit un immeuble destiné à accueillir des sociétés dans le secteur de la Ville intelligente, de l'efficacité énergétique, de la mobilité, de la gestion des risques et du développement durable.

La Métropole Nice Côte d'Azur plus entreprenante, plus intelligente et durable, plus fluide, plus attractive et plus belle

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR & ÉCO-VALLÉE

Engagée dans une profonde mutation de son économie, la Métropole Nice Côte d'Azur a l'ambition de devenir un haut lieu d'innovation et d'excellence, une ville à la fois entreprenante, plus intelligente et durable, plus fluide, plus attractive et plus belle.

Plus entreprenante

Les actions menées dans le cadre de l'Éco-Vallée renforcent l'attractivité de Nice et de la plaine du Var en offrant des conditions optimales pour s'installer, investir, créer des emplois, tester de nouvelles idées…

Un environnement privilégié pour entreprendre

Toute la politique de la Métropole Nice Côte d'Azur et de l'EPA Éco-Vallée plaine du Var est tournée vers le renforcement d'un contexte favorable à la compétitivité des entreprises et à la création d'emploi, qu'il s'agisse **d'encourager l'innovation, la recherche, d'attirer des investissements ou de dynamiser le développement endogène** par divers outils ou aides à l'implantation tels que le Passeport Nice Côte d'Azur qui propose une aide financière à hauteur de 200 000 € sur trois ans aux entreprises créatrices d'emplois qui s'implantent sur le territoire.
À cet égard, la pépinière d'entreprises Nice Côte d'Azur, créée dès 2009 au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia propose **3 400 m² d'espace de développement aux jeunes entreprises** du territoire (à peine 300 m² en 2008). À ce jour, **elle a accompagné 49 entreprises, permis la création de 200 emplois et obtenu le label de Centre Européen des Entreprises et de l'Innovation (CEEI)**.
Les actions coordonnées de la Métropole Nice Côte d'Azur, de l'EPA Éco-Vallée plaine du Var et de l'Université ont également permis le **renforcement de l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche**. En témoigne notamment la création de l'IMREDD (Institut Méditerranéen des Risques, de l'Environnement et du Développement Durable) implanté, en préfiguration, à côté du CEEI dans la technopole Nice Méridia.
Il s'agit là d'un projet majeur : 200 étudiants, 4 formations en «Gestion de l'environnement et du développement durable», «Management, qualité, matériaux», «Bâtiments haute performance énergétique» et «Gestion juridique du développement durable» et un cycle d'ingénierie mis en œuvre par Polytech Nice-Sophia Antipolis sur le génie de l'eau.
Pour favoriser la compétitivité et l'innovation dans les nouvelles technologies, l'Éco-Vallée offre également aux entreprises la possibilité de **développer des expérimentations dans le domaine de la ville intelligente et durable**. ■

Nice Premium, premier immeuble de l'ÉcoQuartier Nice Méridia, abrite l'IMREDD et une pépinière d'entreprises.

Roguez, une nouvelle offre de locaux d'activités

Dès le début 2016, **19 000 m² de locaux d'activités pourront être proposés à des PME/TPE locales pour accueillir des activités industrielles et artisanales** et permettront ainsi d'installer 10 et 15 entreprises et de créer 150 emplois. Il s'agit à la fois de **soutenir les demandes locales et d'encourager l'implantation d'entreprises exogènes**.
Ce projet est particulier par sa forme « temporaire » d'une durée de 50 ans, délai à l'issue duquel le partenaire à qui sera confié la conception, le financement, la construction, la commercialisation et la gestion du programme devra assurer le retour du site à son état initial. Cette offre inédite se situe sur le site du Roguez, s'étendant entre Castagniers et Colomars, deux communes de la plaine du Var, sur une surface de 3,8 hectares. ■

Nice accueille le Centre National de Référence Santé à Domicile-Autonomie

Le nouveau centre hospitalier universitaire Pasteur II.

En janvier 2014, la Métropole inaugurera un **espace dédié aux technologies de l'information et des communications appliquées à la santé : l'espace Delvalle**.
L'espace Delvalle accueillera notamment le Centre National de Référence Santé à Domicile-Autonomie qui aura pour mission de mettre en œuvre les solutions technologiques pour améliorer la vie quotidienne des patients hors des établissements hospitaliers.
L'espace Delvalle sera le fer de lance de la stratégie de la Métropole pour développer un **secteur économique autour des TIC appliqués à la santé et autour des activités liées au « bien vieillir » et à la « Silver economy »**.
D'une superficie de 1 000 m², ce nouvel espace sera à la fois un laboratoire, un atelier de design médical, un hôtel à projets, un incubateur de start-up. En outre, un appartement témoin permettra d'initier le grand public aux atouts de l'e-médecine.
Pour engager cette dynamique, la Métropole peut s'appuyer sur une **faculté de médecine performante, sur de nombreuses entreprises de santé et biotechnologies et sur plusieurs centres de recherches et de soins**, notamment le futur CHU Pasteur II, à proximité immédiate de l'espace Delvalle, qui réunira 620 lits sur une surface totale de 81 000 m² dont 16 000 m² pour le plateau technique. ■

Plus intelligente et durable

La Métropole Nice Côte d'Azur a opéré une profonde mutation de son économie et de la gestion de son territoire et créé un nouvel écosystème en s'appuyant sur l'innovation numérique et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans cet objectif, elle a noué des accords de partenariat avec de grands groupes internationaux tels que Cisco, EDF, IBM, GDF Suez, Orange ou Schneider et coopère avec l'université de Nice Sophia Antipolis et l'ensemble du tissu des entreprises innovantes du territoire, tels Advansolar (mobilité électrique solaire), Qualisteo (efficacité énergétique), Vulog (mobilité).

La Métropole Nice Côte d'Azur a par exemple été la première à lancer le sans contact mobile (NFC) et le stationnement intelligent. L'expérimentation, unique au monde, du « Boulevard Connecté » avec CISCO ou encore, le quartier solaire intelligent Nice Grid, vrai laboratoire pour la ville numérique de demain, illustrent cette volonté d'offrir de nouveaux services aux habitants et d'optimiser la gestion de ville.

Véritable terrain d'expérimentations, la Métropole Nice Côte d'Azur s'inscrit désormais dans le cercle des villes connectées du XXIe siècle et devient progressivement **l'un des leaders mondiaux des projets numériques appliqués aux territoires**.

Le boulevard Victor Hugo, Boulevard Connecté, une première mondiale de l'Internet des objets

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice, Cisco et la SEMIACS expérimentent **l'Internet des objets appliqué à la gestion urbaine**. Sur le terrain, cette expérimentation se traduit par le déploiement d'un réseau de **200 capteurs permettant de collecter, traiter et redistribuer les données** relatives à 4 domaines : la mobilité, l'éclairage public, la propreté et l'environnement. Les données collectées en temps réel constituent un capital d'information essentiel pour mieux connaître le territoire et son évolution. Ce projet contribue chaque jour à franchir une étape importante dans l'ambition de la Métropole d'être un **territoire interconnecté et durable de pointe**. ■

Grâce à des capteurs discrètement incrustés sur le trottoir et dans le mobilier urbain, les objets échangent des informations entre eux, prennent des décisions dans la seconde pour améliorer la vie quotidienne des habitants.

Nice Grid, le premier démonstrateur français de quartier solaire intelligent

Conçu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME et porté par EDF, ERDF, Alstom, RTE, Daikin et Saft à Carros, **Nice Grid est un démonstrateur grandeur nature portant sur 1 500 clients résidentiels, professionnels et publics**. Il vise à étudier l'ensemble des **problématiques liées au concept de réseaux intelligents du futur en optimisant à l'échelle d'un quartier la production, la consommation et le stockage d'électricité**, avec une insertion importante d'électricité photovoltaïque intermittente sur le réseau basse tension. Son ambition est également de **donner au consommateur un rôle actif dans le pilotage de son équilibre production-consommation-stockage de l'électricité**. ■

Plus attractive

Nice a bâti sa réputation sur des paysages exceptionnels, la douceur de son climat, une culture et une histoire. Aujourd'hui, les projets en voie de réalisation permettent d'accueillir les nouveaux actifs avec la promesse d'une qualité de vie incomparable.

Une offre de logement diversifiée

Un territoire attractif doit produire des logements pour tous les revenus, et en particulier pour les actifs. L'EPA s'engage à programmer les différentes opérations en **mixant autant que possible logements, activités, commerces, services et équipements afin de constituer de véritables pôles de vie, réduire les déplacements domicile-travail**, mettre à disposition des employés, des habitants et des usagers l'ensemble des facilités qui constituent un **tissu urbain diversifié et vivant**.

La charte de partenariat signée par 38 acteurs publics et privés du logement sur le territoire de Nice Côte d'Azur traduit une volonté commune de s'engager en amont de la définition de chaque programme afin d'agir concrètement sur tous les segments de l'offre (locatif social, accession sociale, accession intermédiaire…). Elle doit permettre à la fois de répondre plus concrètement aux besoins des citoyens grâce à la production de logements accessibles, en qualité et en quantité, et de favoriser la baisse des prix. **Les premières opérations prioritaires de l'Éco-Vallée proposent, entre 2011 et 2026, la réalisation d'environ 4 400 logements nouveaux répartis entre accession et locatif et entre secteur libre et secteur aidé**. En accession sociale, le **prix de vente au m² de surface habitable ne dépassera pas le plafond de 2 900 € TTC**, avec une place de stationnement comprise. À titre de comparaison, le prix moyen du m² en 2013 est de 4 595 € dans le neuf et 3 562 € dans l'ancien. ■

Allianz Riviera et IKEA, nouveaux emblèmes de l'ÉcoQuartier de Nice Saint-Isidore

À l'Ouest de Nice, l'ÉcoQuartier de Saint-Isidore privilégie l'intégration architecturale, avec notamment des **bâtiments à très haute performance énergétique, des terrasses végétalisées et la qualité des espaces publics**.
Intégré au quartier de Saint-Isidore, le complexe sportif de l'Allianz Riviera est un pôle d'attractivité fort pour la ville de Nice car il offre toutes les fonctions nécessaires à l'optimisation économique et à l'animation du site. Il en sera de même pour le **nouveau magasin IKEA, pilote en matière de développement durable**, qui traduit les engagements de l'enseigne en matière d'indépendance énergétique, choix des énergies renouvelables, sensibilisation à la mobilité et aux déplacements durables et la volonté de la Métropole Nice Côte d'Azur d'avoir un partenaire respectant une approche environnementale du projet mais aussi un souci du design architectural. ■

L'ÉcoQuartier Saint-Isidore, d'une surface constructible de 100 000 m² se ventilera entre 45 % de logements, 15 % de locaux d'activités (bureaux, hôtel) et 40 % de commerces, dont IKEA.

Gare du Sud, un nouvel espace de vie

Le projet de la Gare du Sud d'une surface d'environ 2 hectares a pour objectif de requalifier ce quartier afin de mettre en valeur son patrimoine historique (un édifice classé construit en 1892) et d'offrir aux habitants des équipements publics de proximité en matière d'animation, dans un lieu de vie agréable et attractif. Avec 25 600 m² de surface de plancher et 10 500 m² d'espace public, le projet se caractérise par **une démarche patrimoniale respectueuse de l'environnement de la composition urbaine, misant sur la revalorisation des bâtiments existants, la création d'espaces publics attrayants, ainsi que le développement d'un programme commercial**.

L'ancien Bâtiment des voyageurs et son parvis viennent d'être réaménagés pour accueillir la bibliothèque Raoul Mille. La requalification et le remontage de la Halle des trains permettront d'accueillir principalement le marché couvert en conservant la structure de la Halle ainsi que la façade de l'ancien hôtel Riviera, éléments historiques du site. ■

Plus fluide

Pour dessiner son futur de « Métropole verte de la Méditerranée », Nice propose une offre globale et innovante en matière de déplacements et de transport. Le schéma directeur de développement et d'aménagement repose sur le renforcement et la diversification de l'offre ainsi que sur la complémentarité et l'intermodalité.

Une offre innovante en matière de déplacements et de transport

La tarification attractive à l'échelle du territoire (1 € par trajet pour l'achat d'un titre « multi 10 voyages ») a permis un fort report vers les transports collectifs, avec **plus de 68 millions de passagers transportés en 2012**. L'extension progressive de la ligne 1 de tramway et la mise en service dès fin 2017 de la ligne de tramway Ouest-Est sont les premières étapes vers un **grand réseau de tramway métropolitain à l'horizon 2030**. La première phase d'extension de la ligne 1, livrée en juillet 2013 permet de transporter 5 000 voyageurs supplémentaires par jour et de desservir le quartier Pasteur, à l'Est de la ville, et les nouvelles infrastructures telles que l'Hôpital Pasteur II. La **nouvelle ligne Ouest-Est de 11,3 km**, dont une partie en souterrain, permettra de **transporter plus de 105 000 visiteurs par jour** dès sa mise en service (200 000 à terme) et de **relier en 26 minutes les deux pôles urbains et économiques majeurs** de la ville : le quartier du Port à l'Est, l'aéroport et Éco-Vallée à l'Ouest. Sa mise en service supprimera l'entrée de 20 000 véhicules par jour sur la Promenade des Anglais et engendrera une **diminution du bruit et de la pollution**.
D'autres actions telles que l'allongement des rames, l'achat de nouveaux bus répondant aux normes les plus strictes en terme de rejets polluants, le développement de modes de déplacements en libre service (Auto Bleue, Vélo Bleu) ou la construction de quatre nouveaux parcs relais contribuent, elles aussi, à une meilleure qualité de vie.
La construction de cette offre diversifiée de transport public est articulée autour de 4 grands pôles d'échanges intermodaux : le futur grand pôle multimodal métropolitain de Saint-Augustin, à l'Ouest de Nice, la gare Thiers au cœur de Nice, le pôle du Pont-Michel, à l'Est, et enfin celui de Lingostière, dans la plaine du Var. Ce réseau métropolitain permettra d'atteindre dans les 10 prochaines années le seuil des 120 millions de voyageurs transportés chaque année. ■

La ligne Ouest-Est en chiffres :

- > 11,3 km de tracé, dont 3,2 km de tunnel
- > 26 minutes du Port à l'Aéroport Nice Côte d'Azur
- > 28 rames de 44 mètres
- > 20 stations, dont 4 souterraines
- > 3 minutes d'attente entre chaque rame
- > 105 000 voyageurs transportés par jour à la mise en service
- > Suppression de 20 000 voitures en centre ville par jour

Le projet de ligne Ouest-Est, entièrement pensé pour améliorer la qualité de vie en ville, est aussi bien un projet d'urbanisme que de transport qui va transformer en profondeur la physionomie des quartiers traversés.

Plus belle

Nice retrouve ses « fondamentaux » : architecture, espaces verts, qualité des aménagements s'imposent. Le « tout béton » et le « tout automobile » sont désormais bannis au profit d'équipements dont les citoyens et les millions de visiteurs peuvent bénéficier en appréciant pleinement la beauté de Nice.

La Promenade du Paillon : un poumon vert de 12 hectares redessine le cœur de ville

Inaugurée le 26 octobre 2013, la Promenade du Paillon s'étend en **plein cœur de la ville, en retrait de la circulation automobile**. Elle réintroduit la nature dans la ville et valorise les espaces publics au service du bien vivre ensemble.
Grâce à la magie du climat méditerranéen, dont on retrouve les caractéristiques dans de nombreux biotopes à travers le monde, la Promenade invite à un voyage botanique à travers les continents, sans décalage horaire, avec des promesses d'arbres en fleurs à chaque saison.
Symbole du lien retrouvé entre le Vieux-Nice et la ville «moderne», ce vaste **espace public de 12 hectares** prend place sur la couverture du fleuve Paillon en redessinant symboliquement ses méandres.
L'ensemble du projet s'inscrit dans une **démarche de développement durable et d'aménagement responsable**, respectueuse des contraintes environnementales et permettant d'enrichir la biodiversité du site. Des **techniques innovantes de gestion des énergies et de l'eau** ont été développées afin de limiter l'empreinte écologique. ■

Inaugurée en octobre dernier, la Promenade du Paillon invite à la déambulation à travers 12 hectares de verdure.

Vivre dans un cadre préservé

L'Éco-Vallée préserve l'**équilibre entre économie et écologie**.
La démarche en faveur de la biodiversité lancée par l'EPA Éco-Vallée plaine du Var dès 2010 propose un ensemble de mesures et d'outils permettant aux différents acteurs de l'Éco-Vallée d'agir pour la protection, la gestion ou la restauration de la biodiversité.
Les mesures proposées, auxquelles sont associés des indicateurs de moyens et de suivi, visent à **préserver l'existant, améliorer le fonctionnement des corridors écologiques, recréer des connections manquantes et inclure la nature dans les nouveaux aménagements**.
À titre d'illustration, l'étude menée par l'EPA pour l'opération Nice Méridia a permis de réaliser un pré-inventaire écologique du secteur et de proposer des mesures techniques et juridiques qui préserveront ou intégreront la nature dans le projet d'aménagement.
Dans le même esprit, le PLU de Nice intègre la préservation des zones naturelles, des jardins et des espaces boisés, la création d'une trame verte et bleue composée de zones nodales, de zones de tampons et de corridors écologiques, dans lesquels le règlement qui s'y applique impose des prescriptions. ■

ecovallee-plaineduvar.fr
nicecotedazur.org

CONTACTS PRESSE

Isabelle CARASSIC	i.carassic@saatchiduke-lyon.com +33 4 72 33 85 85 +33 6 03 89 61 20
Catherine GENTIL	catherine.gentil@epa-plaineduvar.com
Alessandra POPE	alessandra.pope@nicecotedazur.org
Daphné MARTIN	daphne.martin@nicecotedazur.org

© EPA plaine du Var ; Ville de Nice ; Métropole Nice Côte d'Azur ; CHU Nice ; Mateo Arquitectura ; Devillers&Associes By Encore/EPA ; Artea ; ESSIA-NCA, Architectes Urbanistes Platform, Reichen et Robert & Associés, Wilmotte&Associés, Eric Boizet ;...X